MARDI 2 **JANVIER 1996** 

150 F CFA - 26\* ANNEE - Nº 7675

FRANCE & FF - COTE D/IVOIRE 250 F CEA GABON 350 F CFA - CAMEROUN 300 F CFA - GUINEE / TOGO / BURKINA FASO -MALI 250 F CFA - ISSN 0850/0703

# Les grands chantiers **Editorial**

- Création d'un Sénat
- **Régionalisation effective**
- Lutte contre la pauvreté

Dans son message à la Nation à la veille de l'année nouvelle, le président Abdou Diouf a indiqué les grands chantiers qui seront ouverts en 1996. Ce sont notamment la préparation de l'institution d'un Sénat dont la création prochaine est annoncée ; la mise en place effective de la régionalisation ; le renforcement et l'extension des programmes de lutte contre la pauvreté ; la poursuite des privatisations et la consolidation des acquis écono-PAGES 4, 5 ET 6



# L'adresse du chef de l'Etat

Sénégalaises, Sénégalais, Hôtes étrangers qui vivez parmi nous.

Vous comprendrez qu'en m'adressant ce soir à vous, je commence par rendre grâce à Dieu, encore une fois, de m'avoir fait recouvrer ma santé. Vous comprendrez aussi que je vous redise ma reconnaissance pour vos nombreuses marques de sympathie à mon égard.

Votre mobilisation que j'ai perçue comme une manifestation de votre fidélité au profond humanisme de notre culture, m'a rendu encore plus fier de notre peuple. Au demeurant, c'est au sens de la solidarité qui l'a inspiré que nous devons d'avoir pu traverser bien des épreuves au cours de ces dernières années

et, notamment, d'avoir réussi la gestion de l'après-dévaluation du franc CFA

En effet, nous avons enregistré en 1995 d'importants succès dans la poursuite de la restructuration de notre économie par une amélioration de l'environnement des entreprises et par des politiques budgétaire et monétaire de qualité. **SUITE PAGE 4** 

## Réconfort

ARMI les allocutions du président de la République, son message du nouvel an 1996 appartient à la meilleure cuvée du grand aru diaufien. C'est irrigué, sons artifice, substantiel. C'est fluide, car cela ne vient pas seolement du cour, c'est aussi dans la Née. En des phrases lumineuses et fortes de leur simplicité même, une idée en appelle une autre dans un enfilement qui fait de la transition une manière d'ese na opselle une autre dans un enfilement qui fait parsième le leute de pépites qui resteront dans les mémoires, comme cette belle définition de l'exception sérégalaire. Gageons qu'elle n'aura pas moins bonne fortune que l'appel fameux de jadis : «Cherchons ce qui nous unit dans le chemin qui nous réunit».

que l'appet tomeux de paals : «Cherchoras ce qui nous uns aons se chemns qui nous riunits.

Chez un peuple toujours prêt aux inresses du verbe, il n'est guére banal qu'un homme remarquoblement peu disert, aux prévenances avérées contre les engaurdissements et les leurnes du lyrisme, réussisse plus souvent qu'à son tour à trouver les mots justes, à parler vrai, en rase-coeur si l'on peut dire, sans belles et creuses paroles. Cette performance n'est pas le fruit de l'exercice, mais d'évidence procède du caractère, et aussi de la sérénité qui en est le visage. Au demeurant, cette sérénision à un appropriée par nos écrans de lélévision, d'un Abdou Dioût resplendissant de santé après avoir montré, le mardi précèdent, par un conseil des ministers de prés de cinq heures d'hortoge, qu'il avait complétement surmonté sa maladie d'il y a quelques mois.

Dimanche soir, le président de la République a donc naturellement rassuré ses compatricles, ainsi rassièreinés de leurs inquiéfudes pour le plus grand nombre, voir re, pour certains, de leurs alarmes. Précieux réconfort en ces moments d'épreuves,

### PAR IBRAHIMA GAYE

dont la moindre n'est certainement pas l'appression quotidienne de la difficulté de vivre qui étreint tous les Sénégalais sonnés par la crise. Le chef de l'Etri ne s'y est pas trompé, lui qui entend sencourager la jeunesse dans son refus de la désespérance», et qui inera exécuter en 1996 « des programmes ciblant les populations les plus vulnérables, dans le codre d'une stratégie globale de luite contre la pauvretés qu'il cenduit personnellement.

Cette action prioritaire n'est copendant qu'un des grands chantiers de la nouvelle aunée. Le président de la République, ici encore à deux longueurs devant nous, a en effet annoné la création prochaine d'un sénat, une décision majeurs qui va transformer rodicalement l'éditire politique et institutionnel sénégalais. L'éraction d'un partennent bicaméral permettra, d'une part, d'ajouter une dimension verticale à la représentation des citoyens ; d'autre part, d'ajouter une dimension verticale à du représentation des citoyens ; d'autre part, d'ajouter une dimension verticale à d'une réforme en profondeur dant la liberalisation et les privatisations forment l'autre pendant, et dont le chef de l'East attend non seolement une plus grande avant de de la démocratique, mais encole une efficacité accrue en terme de d'eveloppement.

Le président de la République se sent conforté dans ses espois par les bons chiffres de l'améra de la République se sent conforté dans ses espois por les bons chiffres de l'améra de la récompense de la discipline dans l'effort. Certes, la macro-économi jeunt n'appractifre à beaucoup d'entre nous que le délice des sous experts, et sans juit doute ces indicateurs-là possédent d'autent mois de sens et d'écouence pour l'és sénégales invoyen conjoncturé, que celuir ci n'en propor pas immédiatement les effets contrets. Mais ces chiffres ne mentent pas ; às sont bien le signe que notre poys set engage sur la bonne voie, qu'il nous laute delicement parteivirer, paractever les restructurations nécessais en mentent pas ; às sont par de la courage de la contre de

### GROUPE SOCOTEC

### LE GROUPE SOCO



présente à ses clients, à ses partenaires et à tous ceux qui l'ont soutenu ses Meilleurs Vœux pour l'Année 1996.

38, rue Wagane Diouf, Dakar, tél. 23:40.14 \*



Société sénégalaise d'Inspection et de Contrôle

# L'adresse du chef de l'Etat

SHITE DE LA PAGE

Ainsi, ont été articulés les troir axes principaux de la stratégie à moyeri terme de relance de l'économie nationale.

 Lapprofondssement et l'accelération des reformes economiques et structurelles destinées à conferer au secteur privé une place prépondérante dans le processus de création de richesses:

2°) La consolidation des bases du développement, par la valorisation des ressources humaines, la création des infrastructures de base et la sauvegâr-

par le chef de l'Etat lors de son adresse à la nation va, à coup sûr, révolutionner le système législatif

fonctionnement d'une chambre

d'une Chambre haute.

collectivités territoriale

maintenant, 35 ans après

sénégalais. Depuis l'indépendance, il a été caractérisé par le

unique avec une Assemblée nationale

qui compte actuellement 120 députés.

Avec le Sénat, il y aura l'apparition

Cette importante décision devrait

parachever un nouveau dispositif

dont l'ambition est de mieux faire

par la régionalisation. Le Sénat va

exercer le pouvoir par la base et qui

se caractérise dans un premier temps

constituer un jalon déterminant dans

cette voie. Si l'Assemblée nationale représente directement les citoyens

le Sénat au contraire représente les

L'articulation avec la regionalisation

est donc evidente. Qu'est-ce qu'un Sénat ? Est-il indiqué

pour nos pays ? Pourquoi s'engager dans cette nouvelle voie seulement

d'interrogations qu'on ne manque de

poser après l'allocution du chef de l'Etat. Pour avoir des éclairages nous

avons rencontré un spécialiste de ce

Serigne Diop, ministre de la Communication, professeur à l'Université Cheikh Anta Diop où il est

(bicaméralisme) est le régime de droi commun en matière de pouvoir

type de questions. Il s'agit de M.

titulaire de la chaire de Droit constitutionnel et des Sciences

l'existence de deux chambres

législatif. «La majorité des parle

bicamérale. Toutes les grandes

deux chambres législatives. La

sénateurs est la chambre de réflexion

Sénat, c'est le temps de la réflexion. Si l'Assemblée nationale représente

République, le Sénat constitue la raison de la République».

L'avantage d'un tel système, d'après

le Pr Diop, est d'avoir dans l'institution parlementaire un système

de poids et de contrepoids. L'existence d'un Sénat rend en effet

indispensables au fonctionnemer l'Etat. Tout d'abord la fonction de

modération. La Chambre haute permet de modérer les impulsions de l'Assemblée nationale. Ensuite la

fonction de régulation qui se

entre les deux chambres afin

d'assurer la maturité dans la conception des lois. Et enfin une

l'époque de la naissance de la

manifeste par la navette des textes

au disait d'ailleurs que le

seconde où se retrouvent les

un peu l'intagination de la

effectives trois fonctions

existant dans le monde est

craties fonction

Sénat : renforcer

la vox populi

de de l'environnement

 3 ) La mise en place de programmes ciblant les populations les plus vuinerables, dans le cadre d'une stratégie globale de lutte contre la pauvreté.

La conjugaison du soutien exténeur et de nos efforts internes nous a permis de contentr l'inflation en-dessous de 8% contre 52% en 1994 et de voir notre produit inférieur brut (PIB) croître de 4,5%. Nous lui devons également, entre autres frésultats, l'apurement complet de nps arriérés intérieurs et

mocratie Elle nermettait la

résistance des classes privilégiées Le bicaméralisme de l'Etat fédéral

avec une Chambre représentant les populations et l'autre les Etats. C'est

le compromis pour permettre l'existence d'un Etat fédéral avec k

superposition, d'autonomie et de

participation. Quant au bicaméralisme

l'Etat universitaire. Il est considéré

travail législatif car permettant

effectivement un fonctionnement

qui va être expérimenté chez nous.

souligne le Pr Diop, c'est le mode

Chambre. Le chef de l'Etat a annonce

élire les deux chambres au suffrage

néralement l'élection par un

suffrage universel indirect, c'est-àdire par les conseillers régionaux élus au suffrage universel direct. On se

pour le Sénat, on retient

universel direct sinon elles ne se distingueraient en rien. Ce qui fait que

modéré, régulier et équilibré de

l'institution parlementaire. C'est le bicaméralisme dém

nocratique, on le retrouve dans

e la condition d'un meilleur

respect des principes de

extérieurs, un taux de 80% de couverture des importations par les exportations et la disponibilité de réserves en devises pour deux mois et demi d'importations

En 1996, il s'agira de consolider ces bons résultats par les actions ciaprès :

 La mise en œuvre d'un cadre rénové et rationalisé des régimes d'incitation à l'investissement, à la production, à l'exportation et à l'aménagement du territoire;

- La préparation active du lancement progressif des grands travaux que sont le Canal du Cayor, la revitalisation des vallées fossiles, le programme de Développement de la Rive quuche, la ceinture verte ;

- La privatisation effective de la SONEES, de la SONACOS et de la SONATEL:

 L'adoption d'un programme énergie dans tous ses volets (produits pétroliers, électricité, énergie domestique).

Gagner un tel pari est à notre portée, si nous persévérons dans l'effort et la rigueur. Mais cela suppose aussi des avancées dans

notre lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalitée

Voilà pourquoi nous soumettrons à nos partenaires au développement, un grand programme visant à compléter le projet de nutrition communautaire dont la phase de généralisation sur toute l'étendue du territoire national vient de commencer.

Nous nous attacherons également à renforcer les programmes du secteur de la santé et ceux ayant trait aux droits de l'enfant, avec un accent particulier sur le droit à l'éduration.

Au reste, tout en veillant au renforcement de la qualité de notre système d'éducation et de formation, j'ai toujours eu comme préoccupation d'en faire bénéficier le plus grand nombre et d'abord les enfants. Je me félicite donc de constater que-notre mobilisation pour une augmentation signification du taux de scolarisation des filles a commencé de porter ses fruits. L'appel que j'avais lancé dans ce sens avait pour ysignification première d'insister sur l'importance que revêt l'éducation des filles dans l'œuvre de développement économique et social.

Réduire les inégalités sociales et culturelles, réaliser l'égalité entre les hommes et les femmes en assurant à toutes et à tous, selon les capacités propres à chacun et à chacune, l'accès aux formes les plus élevées de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la recherche, telle est la mission qui reste dévolue à potre évole.

C"est ainsi que notre système d'enseignement supérieur est engagé dans la voie d'une diversification et d'une décentralisation articulées des filières et des institutions de formation, reposant sur un plan-directeur établi pour les cinq prochaines années. Une carte des formations supérieures, constituée dans le cadre de ce plandirecteur, verra, en particulier, l'émergence, à côté des universités, de centres universitaires régionaux mettant en œuvre des filières professionnelles en adéquation avec les besoins et les potentialités de l'environnement économique. Parallèlement, l'Etat restera attentif aux initiatives qui ont permis le développement d'Institutions d'enseignement supérieur privé, dispensant des formations de qualité

ensant des formations de qualité. leurs propres Il nous faut également rechercher les grandes r

les solutions technologiques les plus modernes aux problèmes de sous-dequipement documentaire auxquels notre système d'enseignement et de recherche est confronté. Sur ce plan, ries inforoutes électroniques», comme on les appelle, permettent aujourd'hui de relier les universités et autres centres d'enseignement supérieur et de recherche en un gigantesque campus wirtuel». Il est dans la vocation de notre école, forte de sa tradition d'excellence, de prendre toute sa place dans ce réseau que tissent ensemble les centres mondiaux d'élacoration et de diffusion des savoirs.

Avec la Biennale des Sciences et de la Technologie - AFRISTECH 95 nous avons pu mesurer combien cette révolution pourrait accélérer notre marche vers le développement.

La SONATEL nous proposera dans quelques semaines un accès à INTER-NET. Mais en intégrant la nouvelle donne dans nos démarches, nous devrons veiller à la préservation de notre identité culturelle. C'est dire que le secteur de la communication est aussi interpellé que l'école et l'université.

«Savoir se retrouver sur l'essentiel par le dialogue et la quête permanente du consensus devant l'immensité des tâches à accomplir sans délai, voilà ce qu'est d'abord l'exception sénégalaise»

Il appartient donc à nos hommes et à nos femmes de médiats, aux spécialistes de la communication, de continuer à faire preuve d'imagination et de créativité renouvélée. L'Etat les y aldera.

En vérité, ma conviction est que nous ávons les atouts nécessaires pour relever les défis que renferme la révolution numérique et, plus généralement, celui du développement harnonieux de notre peuple. Je pense à l'intelligence des enfants de ce pays et à leur capacité de dépassement, qualités sur lesquelles j'ai toujours parié.

Car savoir se retrouver sur l'essentiel par le dialogue et la quête permanente du consensus devant l'immensi-

 «J'ai toujours parié sur l'intelligence et la capacité de dépassement»

té des tâches à accomplir sans délai, voilà ce qu'est d'abord l'exception sénégalaise. C'est ce qui nous vaudra pour toujours la possibilité d'écrire, ensemble, de nouvelles pages d'histoire pour notre pays.

re pour notre pays.

Parmi celles-ci, il me plaît de citer
l'approfondissement de notre démocratie locale, à travers la régionalisa-

Ce grand projet va bientôt entrer dans les faits si l'Assemblée nationale accepte de voter les textes soumis par le gouvernement. Les régions seront érigées en collectivités locales, dotées de la personnalité morale, de l'autonomie financière et d'une assemblée élue au suffrage universel.

Les communes et les communautés rurales disposent de nouvelles compé-

Ainsi, les citoyens pourront gérer leurs propres affaires, laissant à l'Etat les grandes missions de souveraineté.

Cela pourrait rendre encore plus efficaces nos actions de développement à la base.

Mais la maturité de notre peuple et notre ambition de maintenir notre pays au niveau des plus grandes démocraties, appellent d'autres avancées.

C'est pourquoi le moment me semble venu d'ajouter à la régionalisation l'institution d'un sénat qui, avec l'Assemblée nationale, constituerait le parlement de la République et assurerait la représentation des collectivités territoriales au sein du pouvoir législatif. Les sénateurs seraient élus par les

Les senateurs seraient elles par les conseils régionaux selon des modalités que préciserait une loi organique. Je ferai procéder très prochaine-

Je ferai procéder très prochainement à des études sur cette question avant de mener les consultations qu'appelle son importance.

Sénégalaises, Sénégalais, Mes chers compatriotes,

L'année qui s'achève a été celle du cinquantième anniversaire des Nations-Unies. Elle a donc été l'occasion, pour l'ensemble de la communauté internationale, de rappeler que le nouvel ordre mondial en gestation ne pourra se construire durablement qu'en s'éclairant aux principes de paix et de solidarité internationale.

Notre pays, pour sa part, est dans son rôle et reste fidèle à sa vocation lorsqu'il contribue, de toute la force que lui donne sa foi au dialogue et en la résolution pacifique des conflits, aux actions qui visent à taire advenir, partout dans le monde, une culture de paix, de démocratile, de respect des croits de l'homme.

La paix, en effet, est affaire de culture. C'est pourquoi je me suis particulièrement réjoui de voir que c'est la culture, ce sont les arts, qui ont apporté, en cette demière semaine de l'année, à la région de Ziguinchor, trop longtemps meurtrie, le message de paix dont ils sont porteurs et qui renforcera, je l'espère, ce que la patience et le dialogue dans la clarté nous ont déjà permis d'obtenir, avec le concours de toutes les bonnes volontés; à cet fogard, je rends un hommage appuyé au comité clérical, à la commission de gestion de la paix et à la [Guinée-Bissau, parie quarente.

En s'investissant, avec une générosité admirable, dans la fête de l'unité et de la fratemité qu'ils ont ainsi offerte à tout le Sénégal, nos artistes ont, encore une fois, rappelé la haute signification que revêt la culture pour notre pays : être le lieu où se fortifie toujours notre foi en l'avenir.

Vous le savez, je conçois cet avenir dans la solidarité avec les autres pays, en commençant par nos voisins. Vous avez d'ailleurs pu constater que la concertation reste permanente avec mes frères de Gambie, du Cap-Vert, de Guinée, de Guinée Bissau, du Mail et de Mauritanie. Nous poursuivrons cette tradition que nous dicte tout ce qui nous unit à ces pays.

De même, le Sénégal continuera à faire de la réalisation des objectifs assignés à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), une de ces premières priorités au plar international Mais en insistant ainsi sur l'intégration sous-régionale, je ne veux point passer sous silence ce que notre pays attend de l'action de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), de la Francophonie, ni ignorer ce que sa réputation doit à son rôle au sein de ces institu-

Nos forces armées ont largement contribué à ce crédit dont nous jouissons sur la scène internationale. Leur SUITE EN PAGE 5

régionale. Ce qui contribuera à renforcer la solidarité nationale.

rend compte comme le disait un des grands classiques du droit constitutionnel Joseph Barthélemy que le bicaméralisme est un des principes du droit constitutionn oderne. Je crois que le chef de l'Etat a raison de dire que l'Etat sénégalais et le système démocratique sénégalais sont à une étape historique qui nous contraint adopter ce grand principe du droit constitutionnel modéré». Dans l'avenir il est permis, selon le professeur agrégé en Droit, de prévoir un parlement qui prendra le temps de d'adopter les lois. Il peut cepe araître surprenant que cette formule ait mis tant de temps avant d'être envisagée chez nous, si les vertus au'on lui prête sont réelles. cette situation en Afrique. Tout d'abord, on estimait que l'unité nationale étant en construction, il erait dangereux d'instituer un particularismes régionaux. L'autre argument étant financier, ce qui a poușsé les pays du continent à ne dopter ce modèle jugé coûteux Pour le Sénégal, ces rai Diop, la régionalisation rend inévitable la mise en place d'un Sénat.

Les conditions d'un bon

fonctionnement de l'Etat justifier cette décision. Pas de crainte par

Pr Diop qui est persuadé que la régionalisation et la mise sur pied d'un Sénat permettront une meille

prise en charge des problèmes des populations dans l'interdépendance

rilleurs pour la situation en

fonction d'équilibre consistant en une approche nationale de la loi et une nécessaire considération des intérêts locaux visés par la régionalisation. Trois types de bicaméralisme ont été jusqu'ici expérimentés dans le monde ; le bicaméralisme aristocratique à

Cheikh Tidiane FALL

nce. Bien au contraire, pour le

# «Encourager la jeunesse dans son refus de la désespérance»

mérite est d'autant plus grand qu'elles l'ont fait tout en poursuivant, avec efficacité, leurs missions à l'intérieur de nos frontières. Je leur réaffirme ma satisfaction qui est celle de toute la nation, comme l'atteste le bel hommage que l'Assemblée nationale vient de leur rendre. Qu'elles sachent que ma confiance à leur égard est aujourd'hui plus forte que jamais.

jours aux valeurs qui ont forgé notre identité et qu'elle incarne au plus haut point. C'est pourquoi je ne manque jamais cette occasion pour l'offrir en exemple à notre jeunesse. Mais ce soir, je veux surtout encourager celleci dans son refus de la désespérance car aucune des victoires qui nous attendent ne sera durable sans son enthousiasme et son esprit d'initiative. tout au long de l'année qui commence et lui renouvelle mon engagement à être en constante écoute de ses préoccupations. Tel est le sens qu'il faut donner à ma décision de recevoir désormais, au cours d'une cérémonie solennelle, les vœux de Nouvel An du Conseil national de la Jeunesse du

Sénégalaises, Sénégalais,

Hôtes étrangers qui vivez parmi

Il ne me reste qu'à souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année.

Je souhaite que l'année qui vient vous apporte tout ce que vous en attendez pour vous-mêmes et pour tous ceux que vous aimez. Qu'elle nous permette, par le travail dans l'unipar une solidarité active, de traduire en certitude l'espoir qu'autorisent les bons résultats que nous avons enregistrés en 1995!

Que Dieu éclaire notre chemin et

garde le Sénégal ! Sénégalaises, Sénégalais, Hôtes étrangers qui vivez parmi

Bonsoir et bonne fête !

#### **Prémisses** Par Amadou FALL

L'AN II de l'après-dévaluation

franchi, comme sur un fil tendu audessus d'un précipice à la mesure des dangers que les tensions sur les prix et la crise infantile de la lisation ont fait peser sur l'économie nationale, des s'ouvrent pour le Sénégal. d'avance. Les prémisses d'aujourd'hui se mesurent à l'aune de la réduction des déficits et arriérés de paiements publics, de l'amélioration de la balance commerciale, du retour de l'inflation rs son niveau d'avant le changement de parité du franc CFA, et de la remontée du taux de croissance du PIB au-dessus de celui de la population. Mais elles ne tiendront pas toutes leurs promesses si la mobilisation et les engagements qui les ont permises et soutenues, se relâchent, Et, comme on a déjà eu à s'en inquiéter, si les velléités de confiscation du surcroît de compétitivité conféré à l'économie sénégalaise par l'ampleur de la dévaluation, s'amplifiaient au détriment du grand halle est dans le camp du secteur

Il s'agit aujourd'hui plus que jamais de le pousser à devenir le moteur de la croissance et du développement. A cet égard, il a besoin d'être le maître du jeu sur un échiquier économique local assaini, d'être plus productif et compétitif face à la concurrence, sur son propre marché comme sur les débouchés extérieurs à conquérir ou à élargir Les réformes mises en place dans le cadre du programme d'ajustement sectoriel pour la compétitivité (PASCO) participent de ces objectifs qui doivent impérativement être sous-tendus par l'assainissement de l'environnement des entreprises, dans un contexte de libéralisation tous azimuts. Les textes législatifs et réglementaires qui régissent l'activité économique ont été ainsi revisités dans le sens de leur adaptation aux exigences nouvelles et mutations extérieures Ce qui a déjà été fait est sans doute déterminant pour la promotion des investissements et des exportations, et pour donner plus de tonus au marché : suppression des monopoles de production et des restrictions d'importation, mesures de sauvegarde contre les pratiques rciales anti-concurrent suppression de l'autorisation ventes de terrain domaniaux pour des usages industriels et rciaux, libéralisation de l'accès à certaines professions. assouplissement des procédures du rce extérieur, réduction des coûts de certains facteurs comme le ort maritime et l'emballage.. Mais il faudra plus de temps pour que ces greffons prennent et bourgeonnent, et surtout d'autres mesures touchant notamment le coût des facteurs techniques de production et le financement endogene de l'entreprise, pour que

le-ci produise mieux et export plus. Tout comme il convient que le pays se dote d'atouts supplémentaires pour attirer les investisseurs extérieurs, lesquels ne se bousculent toujours pas aux

C'est per rapport à ces C'est par rapport a ces préoccupations, que l'on comprend la nécessité rappelée, la veille du nouvel an, par le président de la République, «d'approfondir et d'accélérer les réformes économiques et structurelle destinées à conférer au secteur privé une place prépondérante dans le processus de création de richesses» et de «mettre en œuvre un cadre rénové et rationalisé des imes d'incitation à l'investissement, à la production, à l'exportation et à l'aménagement du

L'option prise par la puissance publique, conformément à ses nents intérieurs et envers loppement, d'ouvrir le capital des grands monopoles d'Etat aux privés, va ainsi donc être effective e, concernant la SONEES, In SONATEL et la SONACOS. Dans ce contexte de mondiali et de plus grandes libertés économiques, il peut paraître ringard de poser la problématique des privatisations sous l'angle d'un onalisme étriqué. Le problème est beaucoup moins dans l'origine du capital qui prendra la relève, que dans les orientations nouvelles qu'il va impulser aux entreprises en question.

algré leur niveau de poement particulièrement élevé et leur forte intégration dans le paysage économique planétaire, des Etals industriels mettent encore des garde-fous contre une trop grande main mise du capital étranger, et ses dérapages. On ne saurait donc refuser à des économies en gestation d'agir pareillement. Les privatisations devront nécessairement se faire dans la prise en compte de toute la dimension nationale du ment. Sinon elles échoueront, pour autant qu'il ne pas seulement de liser des mises, mais et surtout d'offrir le plus largement possible de meilleurs produits et services aux meilleurs coûts, aux entreprises comme aux ménages qui assoient une bonne partie de leur développement et de leur ent, sur ces facteurs. nes exigence Ce sont les mêmes exigences qui s'attachent au Programme Energie annoncé par le président de la République, et qui s'articulent également à ce vaste programme de densification du réseau hydro-agricole national englobant le Canal de Cayor, la revitalisation des Validae fessiles et le Programme de Vallées fossiles et le Programme de Développement de la Rive Gauche, ent. Le tout convergeant autour de l'homo senegalensis, dont il s'agit de valoriser toutes ses urces et potentialités, pour la finalité de son plein nt, contre la misère et

### Le modernisateur

PATIEMMENT, méthodiquement, avec esprit de suite et de prospective, le président Abdou Diouf est en train, à sa manière calme, tranquille et insitérable de sérénité face à tous les stacles qui se dressent sur son emin, de dessiner le visage du rnégal nouveau à l'aube du troisiè-

millénaire. nme Solon l'Athénien ou Lycurg le Spartiate, tous deux célèbres légis lateurs qui auront laissé leur nom dans l'histoire de l'humanité comme dans l'histoire de l'humanité comme les fondateurs des constitutions des cités d'Athènes et de Sparte, le prési-dent Abdou Diouf a déjà profondé-ment imprimé sa marque et il restera sans doute pour les générations futures le grand président, eslui qui aura «modernise» le Sénégal. La tâche était loin d'être aisée pour le jeune président de 45 ans qui accé-dait à la magistrature suprème au début des années 80 pour succèder à Léopoid Sédar Senghor dont il avait Léopold Sédar Senghor dont il avait été le Premier ministre pendant dix

ans.
Après vingt ans de parti unique impo sé par les faits pour des raisons liées à la construction de l'unité nationale pour le jeune Etat que Senghor avait su mener en douceyr à l'indépendan-ce, le président Abdou Diouf des son accession au pouvoir a prouvé qu'il était un homme de son temps, à la fois moderne et profondément dém-crate attaché à défendre et à sauve crate attache à défendre et à sauve-garder l'expression de toutes les sen-sibilités dans le pays dont Dieu venait de lui confier les destinées. Aussi le premier geste inaugural de sa nouvel-le magistrature a-t-il été d'instaurer le suitte de lors que partisme intégral alors que que partout sur le continen monopartisme continuait d'être la règle et la démocratie plurielle

l'exception. Réélu trois fois en 1983, 88 et 93 face à la plupart de ses principaux oppo-sants, le président Abdou Diouf a sants, le president Abdou Ulouf a non seulement ouvert la porte de la gestion commune des affaires à ses contradicteurs, mais il a également mis en ouvre, au plan institutionnel, un autre grand chantier : la décentral aution du pusquis la régionalisation attin du pusquis la régionalisation sation du pouvoir, sa régiona pour transférer plus de comp pour transierer plus de compensant aux régions, aux communes et aux communautés rurales. L'organisation territoriale du Sénégal

L'organisation territoriale du Sénégal date de 1972. Dès le début des années 90, le président Abdou Diouf a compris qu'il fallait faire évoluer les structures au même titre que les mentalités d'un point de vue beaucoup plus pratique, sur le terrain concret de la démocratie totale rendue aux partis politiques, en la décentralisant le plus profondément possible dans tout le pays. Ce que De Gaulle appelait en France la «participation» vers la fin France la «participation» vers la fin des années 60 et qui lui fit quitter le pouvoir en 1969, la traduction sur le rrain de la démocratie locale que ses successeurs réaliseront pour la France en mieux préparant les France en mieux préparant les esprits, c'est exactement le même combat que le président Abdou Diouf a entrepris ici dès le début des années 90 pour approfondir la démo-cratie et établir à tous les niveaux la participation des citoyens et leur contrôle sur ce qui se fait et se dit en leur nom dans les lieux où ils vivent et s'occupent.

s'occupent. Et la création prochaine d'un sénat tel qu'annorée par le chef de l'Etat n'est rien d'autre que la traduction dans les faits de cette volonté politique de donner plus de pouvoirs aux assemblée élues par les citoyens. L'Assemblée élues par les citoyens, L. Assemblee nationale qui a longtemps fonctionne sous le mode du «monocamérisme» va évoluer vers le «bicamérisme» en ce que désormais le parlement aura deux chambres. A côté de l'Assem-blée nationale, la deuxième chambre ou le sénat est une assemblée de

réflexion. Dans les arguments des bicaméristes, le sénat permet souvent de réparer à temps une erreur qui est passée à l'Assemblée nationale. L'originalité de la deuxième chambre est qu'elle est étue parmi les conseillers généraux, ce qui compense le caractère trop centralisateur d'une part, trop sabstraits d'autre part des éteurés souvent nas très blem des députés souvent pas très bien connus de l'électeur dans un systè connus de l'electeur dans un system de représentation proportionnelle et choisis en fonction d'un parti, plutôt qu'en fonction de leur valeur person-

qu'en tonction de leur valeur person-neille.
Favoriser l'émergence de pôles régio-naux décentralisés dotés de moyens pour être plus à même de prendre en compte les besoins et d'œuvrer au niveau local ou bien de leurs conci-toyens, tel semble être le grand pari de ce nouveau chantier ouvert par le président pour moderniser et déve-lopper le pays. Le président Abdou Diouf est aujourd'hui plus que jamais convaincu qu'il n' y a pas «d'autre politique» que celle-là. Car le grand défi de cette fin de siècle pour les Etats, c'est principalement de recréer un cadre institutionnet capable à la fois de maîtriser la mondialisation de l'économie en cours et d'offrir aux citoyens les moyens d'exercer leur citoyens les moyens d'exercer leur souveraineté dans la dynamique ociale et économique de leur pays tout en maintenant la cohésion natio-

En le disant et en le faisant dans les faits, le président Abdou Diouf montre la voie, car il a parfaitement compris que pertout sur notre terre, plus parti-culièrement encore dans les pays en dévéloppement comme les nôtres confrontés au défi de la mondialisation que les appareils d'Etat doivent se restructurer en se démultipliant. Chacun de nos pays est contraint

### · Par Badara DIOUF urd'hui simultanément de s'inté

aujourd'hui smuttanement os sinte-grer dans un ensemble à vocation régionale, (UEMOA et CEDEAO par exemple) en lui aliénant une partie de ses prérogatives régaliennes (notam-ment en matière économique) et en même temps de donner, de déléguer de nouveaux pouvoirs au niveau des instances locales et régionales du pays (en matière de santé, d'éduca-tion, d'enséignement, d'animation cul-turelle, etc). D'où les compétences et moyens accrus à donner aux collecti-vités locales, l'Etat se limitant, se recentrant à ses missions traditionres locales, l'Etat se limitatin, so-centrant à ses missions tradition-elles de puissance publique de igulation et de défense de la souverégulation et de défense de la souve-raineté nationale. Le président sait enfin que la moder-nisation du Sénégal, les réformes in-titutionnelles si nécessaires soient-elles, risquent de rester lettre morte si elles ne s'accompagnent pas de l'ouverture de nouveaux chantiers. Il l'a encore réaffirmé dimanche soir lors de son bouquet de vœux à la nation. Le grand combat du gouver-nement est en passe d'être gagné : il a bien négocié le virage de la dévalua-tion et son action tient la route. Il faut donc maintenir le cap comme le présition et son action tient la route. Il faut donc maintenir le cap comme le président y invite le chef du gouvernement solide à la barre. Le chef.de l'Etat lui a ouvert un autre grand chantier qui censiste à se battre pour résorber le chomage, la précarité et l'exclusion. La bataille peut être gagnée car le président fait un pari optimiste sur liberante de la président fait un pari optimiste sur liberante de la président fait un pari optimiste sur liberante de la paye ne sident fait un pari optimiste sur l'homme sénégalais et le pays ne manque pas d'atouts : le démarrage effectif des «grainds travaux» devrait permettre au gouvernement, à côté de sa politique de création et de consolidation du secteur privé, d'offrir à d'autres bras valides du pays la pos-sibilité de s'occuper et de vivre dans la dignité.

GOUVERNEMENT DU SÈNEGAL



Programme de génération d'emplois

TRAVAUX A LOUGA

Financement: Banque mondiale, Communautés rurales

Dans le cadre du Programme AGETIP II, la Banque mondiale (IDA) et le gouvernement du Canada (ACDI), vont financer, en relation avec les communautés rurales, des projets à caractère social.

A cet effet, les entreprises qualifiées (pour Saint-Louis, Louga ou tout le Sénégal) par l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt public contre le sous-emploi sont informées du lancement de l'appel d'offres concernant :

### la construction de la piste Deukhlé-Fass Touré.

Peuvent soumissionner, les entreprises qualifiées en routes des catégories B, C et D..

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés le vendredi 5 janvier 1996 à 15 heures au siège de l'Agence, boulevard Djily Mbaye x Bérenger Ferraud à Dakar, contre paiement d'une somme de dix mille (10.000) francs CFA.

Les offres devront parvenir au siège de l'Agence, le lundi 15 janvier 1996 avant 15 heures, heure d'ouverture des plis en séance publique,